

INTERCLUB TERRITORIAL HIVER

SARTHE MAYENNE 2023-2024

REGLEMENT et DATES

PREAMBULE : Cette épreuve a pour objectif de qualifier une équipe de club Messieurs et une équipe dames pour participer à une quadrangulaire régionale afin d'accéder à l'Inter club Hiver de la Ligue en 2024 / 2025.

A noter que le comité territorial organise en parallèle un IC Territorial « Seniors Messieurs » sans suite régionale.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales publiés par la FFGolf dans le vade-mecum sportif des clubs 2023

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

Le Comité de l'épreuve est la **Commission Sportive du Comité Territorial de Golf Sarthe Mayenne**, qui se réserve le droit si besoin de prendre diverses décisions dans l'intérêt de la compétition.

Lors des rencontres, c'est la **Commission Sportive du terrain sur lequel on joue** qui est le Comité de l'épreuve **par délégation** et qui statue sur les éventuels différends.

PRINCIPE (équipe composée avec 6 joueurs Messieurs – 6 joueurs Seniors Hommes et 4 joueuses Dames).

Dames: 2 foursomes et 4 simples sur 9 trous . Total trous gagnés!

Un titre d'équipe d'équipe championne territoriale sera décerné à l'équipe vainqueur.

Messieurs : 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 9 trous. Total trous gagnés!

Un titre d'équipe championne territoriale sera décerné à l'équipe vainqueur.

Seniors Hommes: 3 foursomes sur 9 trous et 6 simples sur 9 trous. Total trous gagnés!

Sans suite régionale.

Un titre d'équipe championne territoriale seniors sera décerné à l'équipe vainqueur .

EQUIPES REPRESENTÉES

Dames : Arçonnay – Laval

Messieurs : Le Mans Sargé – Sablé - Laval -24H - Arçonnay

Seniors Hommes: Le Mans Sargé - Laval - 24H - Arçonnay

1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

*Les clubs participants s'engagent à recevoir et organiser les rencontres à domicile sur leur terrain, à ouvrir leurs installations ¾ d'heure avant le premier départ, à transmettre **par mail uniquement** (comite72.golf@gmail.com) la feuille de match numérisée comportant de façon visible le résultat de la rencontre **le soir même** au Comité Territorial Golf Sarthe Mayenne.*

Les feuilles de match seront publiées sur le site du Comité à l'issue de chaque tour.

LES EQUIPIERS

un(e) équipier(ère) de l'équipe représentée en I.C de Ligue pourra jouer en territoire

a) Doivent être **membres permanents et licenciés de l'Association Sportive** du Club qu'ils représentent.

b) Le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve.

c) Doivent avoir renouvelé leur licence **avant le 14 janvier 2024**, disposer d'un certificat médical datant de moins de 12 mois et enregistré par le club ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

d) En cas de **changement de club** de licence après le 31 décembre, le joueur peut intégrer l'équipe de son nouveau club à partir du 1er janvier, même s'il a déjà joué pour un autre club avant le 31 décembre.

e) En cas de **transfert de licence** avant le début du championnat, le joueur pourra jouer pour son nouveau club à condition de s'être acquitté de la cotisation à l'A.S. du club et que le Président de l'A.S. du nouveau club adresse à la ligue une attestation stipulant que le joueur est membre de l'AS et renouvellera sa licence dans le club l'année suivante.

Conditions d'accession en IC Hiver Ligue à l'issue de la Quadrangulaire .

Ne pas avoir d'équipe en ligue en 2024/2025 !

- INDEX PRIS EN COMPTE.

L'index pris en compte est celui figurant dans xnet.ffgolf.org à la veille de chaque tour.

2.1: DROITS D'ENGAGEMENT ET DROITS DE JEU

Les équipiers devront obligatoirement être inscrits par le capitaine de l'équipe sur l'Extranet au plus tard la veille de chaque tour.

Il n'y a pas de nombre limité d'équipiers !

Chaque capitaine présentera au capitaine adverse sa liste issue de **XNET.FFGOLF.ORG**

Il est de la responsabilité des deux capitaines des équipes qui se rencontrent de vérifier lors de la remise des fiches de compositions d'équipe du jour que les équipiers qui sont inscrits répondent aux exigences du § 1-1 du présent règlement.

Aucune réclamation ne sera recevable après le départ du premier match du jour.

Droit d'inscription par équipe auprès du Comité Territorial de Golf Sarthe- Mayenne :

- **0€**

Pour chaque rencontre, le capitaine de chaque club versera un **droit de jeu** au gestionnaire du club recevant la rencontre. Le droit de jeu devra être réglé **avant le départ du premier joueur de l'équipe**.

- Équipe Messieurs : **180€**
- Équipe Dames : **120 €**
- Équipe Seniors Hommes: **180 €**

2 : FORFAITS

Si le forfait intervient moins de 5 jours avant la date fixée par le Comité Territorial Sarthe Mayenne pour la rencontre, cette équipe devra régler au gestionnaire qui reçoit, la moitié des droits de jeu qu'il aurait dû percevoir soit la somme de 75€ pour une rencontre Hommes et Seniors ou 50€ pour une rencontre Dames.

3 : CALENDRIER

Les rencontres se déroulent le dimanche selon un calendrier fixé par la Commission Sportive du Comité Territorial Sarthe Mayenne :

DATES	DAMES (matchs Aller / retour)
J1 21 JANVIER 2024	ARCONNAY - LAVAL
J2 11 FEVRIER 2024	LAVAL - ARCONNAY

DATES	MESSIEURS
J1 26 NOVEMBRE 2023	LE MANS SARGE – SABLE LAVAL - 24H Exempt ARCONNAY
J2 17 DECEMBRE 2023	ARCONNAY – LE MANS SARGE SABLE - LAVAL Exempt 24H
J3 21 JANVIER 2024	SABLE - ARCONNAY LE MANS SARGE – 24H Exempt LAVAL
J4 28 JANVIER 2024	LAVAL - LE MANS SARGE
J4 4 FEVRIER 2024	24H - ARCONNAY Exempt SABLE
J5 18 FEVRIER 2024	ARCONNAY - LAVAL 24H - SABLE Exempt LE MANS SARGE

DATES	SENIORS MESSIEURS (matchs Aller / Retour)
J1 19 NOVEMBRE 2024	LE MANS SARGE – LAVAL
J1 26 NOVEMBRE 2023	24H - ARCONNAY
J2 17 DECEMBRE 2023	LAVAL - ARCONNAY LE MANS SARGE - 24H
J3 14 JANVIER 2024	ARCONNAY - LE MANS SARGE
J3 21 JANVIER 2024	LAVAL - 24H
J4 4 FEVRIER 2024	LAVAL - LE MANS SARGE ARCONNAY - 24H
J5 11 FEVRIER 2024	ARCONNAY - LAVAL 24H - LE MANS SARGE
J6 24 MARS 2024	LE MANS SARGE - ARCONNAY 24H - LAVAL

Quadrangulaire Régionale MESSIEURS et DAMES : lesur les golfs de
.....

(date et lieu à définir par les comités 44 -49 -72 - 85)

Le premier départ est fixé à 10h, cependant chaque équipe doit se rapprocher du club qui accueille la compétition pour se faire confirmer l'horaire définitif.

4 : REUNION DES CAPITAINES

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.

Les capitaines des deux équipes se retrouvent au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

- Pour échanger:
- Leurs fiches d'ordre de jeu des doubles et simples.
- Les fiches des joueurs disponibles sur l'Extranet.

5 : FORME DE JEU

L'équipe est composée de:

pour les Dames : 4 joueuses .

- **2 FOURSOME** sur 9 premiers trous et **4 SIMPLES** sur les 9 derniers trous pour les **Dames**.

pour les Messieurs et les Seniors Hommes : 6 joueurs .

• **3 FOURSOME** sur les 9 premiers trous et **6 SIMPLES** sur les 9 derniers trous pour les **Hommes et les Seniors Hommes**.

Formule Match Play au plus grand nombre de trous gagnés / 9 trous.

Les matchs vont donc jusqu'au trou numéro 9 et 18 quel que soit le score.

✓ En cas de forfait d'une équipe, il sera alors attribué un nombre de trous gagnés (*) de 31 pour les Messieurs et 24 pour les Dames.

✓ En cas de forfait de 1 à n joueurs dans les rencontres de **FOURSOME** et/ou **SIMPLES**, il sera attribué à l'équipe subissant le forfait un total de 5 trous gagnés par rencontre non disputée et 0 pour l'équipe forfait.

Pour les rencontres en FOURSOME, le capitaine a le libre choix de leur composition.

Les FOURSOME se jouent selon la fiche d'ordre de jeu remise avant la rencontre.

Pour les SIMPLES, les joueurs devront être notés sur la feuille de match dans l'ordre de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

A la fin des FOURSOME, dès que deux joueurs sont prêts les SIMPLES peuvent démarrer.

Peu importe l'ordre de jeu décrit sur la feuille de match, mais joueur 1 VS joueur 1 ; joueur 2 VS joueur 2, etc...

Déroulement:

- 10h00 : Foursome 1
- 10h10 : Foursome 2
- 10h20 : Foursome 3
- 1^{er} Match simple : Dès que les **joueurs n°X** des deux équipes **sont prêts**.

Le vainqueur du match est l'équipe qui aura gagné le plus grand nombre de trous.

En cas d'égalité sur le nombre de trou gagné par les deux équipes, PLAY OFF (**FOURSOME**) en mort subite.

Les capitaines choisissent un des FOURSOME décrit sur la feuille de match.

DEPARTAGE

En cas d'égalité à l'issue des rencontres , le départage pour le classement final se fera en prenant en compte le nombre total de trous gagnés durant celles-ci.

Si l'égalité persiste, sera pris en compte :

- Le nombre de rencontres gagnées
- Le nombre de matchs gagnés
- Le nombre de matchs perdu

TROPHEES

Un trophée récompensera le Club vainqueur de l'Inter club Hiver Territorial chez les Hommes , les Dames et les Seniors (délivré par le Comité Sarthe Mayenne).

A l'issue de chaque tour de la phase de qualification, un classement général est établi comme suit :

- Victoire : **2 Pts**
- Défaite : **1 Pts**
- Forfait : **0 Pts.**

Les classements seront publiés sur le site du Comité en début de semaine suivant les dates des rencontres.

INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas d'alerte **ORANGE** ou **ROUGE** émise par Météo France la veille de la compétition concernant une journée de championnat, la ligue annule systématiquement les rencontres du département impacté.

Charge aux clubs recevant une épreuve d'informer les équipes et la Ligue de Golf de l'annulation de la rencontre et de son report au **dimanche suivant**.

Dans le cas où le déroulement de la rencontre serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les procédures suivantes doivent être suivies :

- Report prévisible : Si les prévisions météo ou l'état du terrain (greens gelés, période de dégel, eau fortuite quasi généralisée) laissent envisager que le terrain ne sera pas praticable pour le jour de la rencontre, **le club qui accueille** demandera son report au Comité Territorial. La rencontre sera **automatiquement reportée au dimanche suivant**. **Seule la commission sportive du Comité peut prendre la décision de reporter une rencontre à une autre date ou de faire jouer la rencontre sur un autre terrain.**

- En cas de permutation de terrain suite à un report, la gratuité des droits de jeu pour l'équipe qui se déplace reste à l'appréciation et sous la seule responsabilité du gestionnaire du club qui reçoit.

- Retard : si les circonstances ne permettent pas de lancer les matchs à l'heure (à cause du brouillard par exemple) on retarde le premier départ jusqu'à ce qu'il soit toujours possible de jouer quitte à faire partir ces matchs en "shot gun".

- Si des joueurs estiment que les conditions météo justifient d'interrompre le jeu (Règle 6-8a) ils doivent se présenter au comité de l'épreuve. Si après l'interruption le comité estime que le terrain est de nouveau praticable, les joueurs doivent reprendre le jeu là où il a été interrompu.

- Interruption définitive : si à l'heure limite de jeu annoncé par le responsable local, la rencontre n'est pas terminée, cette dernière est annulée et reportée au dimanche suivant sur le même terrain. Seule le Comité peut décider d'un report à une autre date ou sur un autre terrain.

- Le fait que l'état du terrain ne permette pas l'utilisation des chariots et/ou oblige à faire jouer la rencontre sur un parcours réduit à 2 x 9 trous ne constitue pas un motif valable de demande de report.

Report prévisible : Si les prévisions météorologiques ou l'état du terrain (greens gelés, période de dégel, eau fortuite quasi généralisée) laissent envisager que le terrain ne sera pas praticable le jour de la rencontre, **celle-ci peut être reportée d'une semaine maximum et en accord avec les deux capitaines. Dans ce cas le Comité doit être averti de ce report par l'équipe qui reçoit. Si à nouveau la rencontre n'est pas possible la commission sportive du comité Sarthe Mayenne peut prendre la décision de reporter la rencontre à une autre date ou de faire jouer la rencontre sur un autre terrain.**

En cas de report, la liste des équipiers peut être modifiée.

Annexe au règlement du championnat interclubs d'hiver du Comité.

Ces quelques lignes ont pour objet d'aider les clubs qui reçoivent une rencontre interclubs d'hiver à résoudre quelques problèmes liés aux conditions météo particulièrement sensibles cette année.- La rencontre doit se dérouler sur greens normaux non gelés et non sur greens d'hiver.

- Le *Comité* de l'épreuve (la commission sportive du club en relation avec le gestionnaire et l'intendant de terrain) est habilité à modifier le *Tour Conventionnel* (cf. définition dans les règles de golf). Voici quelques exemples de ce qui peut être fait surtout si certaines zones du terrain sont particulièrement humides et grasses et rendent le jeu inéquitable :

Un trou peut être modifié afin d'éviter que ne rentre en jeu une zone particulièrement fragile qui provoquerait par exemple la perte d'une balle jouée depuis le départ qui finit plein fairway après une trajectoire classique. On peut ainsi réduire la longueur du trou jusqu'à en faire un par 3. Nous ne recommandons pas de créer plus de 4 par trois supplémentaires.

Au cas par cas, la commission sportive du Comité peut assister les clubs à prendre la décision la plus adaptée aux circonstances.

Feuille de match type :



INTERCLUBS HIVER 2023/2024

DAMES - **HOMMES**

Lieu : _____ **Date :** _____

CLUB

CLUB

FOURSOME / 9 Trous

Index	Nom / Prénom	SCORE		Nom / Prénom	Index
		Nombre de trous gagnés			
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

SIMPLE / 9 Trous

Index	Nom / Prénom			Nom / Prénom	Index
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

Total Nombre de trous gagnés

Total Nombre de trous gagnés

Vainqueur de la rencontre : _____

Visa du capitaine de l'équipe

Visa du capitaine de l'équipe



INTERCLUBS HIVER 2023/2024

HOMMES - MESSIEURS SENIORS

Lieu : **Date :**

CLUB

CLUB

FOURSOME / 9 Trous

Index	Nom / Prénom	SCORE		Nom / Prénom	Index
		Nombre de trous gagnés			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SIMPLE / 9 Trous

Index	Nom / Prénom			Nom / Prénom	Index
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					
<input type="text"/>					

Total Nombre de trous gagnés

Total Nombre de trous gagnés

Vainqueur de la rencontre :

Visa du capitaine de l'équipe

Visa du capitaine de l'équipe

Rappel: Pour le score de chaque partie, inscrire le nombre de trous gagnés.